

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE COATICOOK  
VILLE DE WATERVILLE**

## **AVIS PUBLIC-DÉROGATION MINEURE**

Le conseil municipal de la Ville de Waterville doit statuer sur une demande de dérogation mineure numéro 2022-08-0013 au Règlement de Zonage no. 614 et ce, lors de la séance du 3 octobre 2022 tenue à 19 h à l'hôtel de Ville.

**Identification du site concerné :**

116 à 124, rue Champêtre, lots 6 473 037 à 6 473 041 du cadastre du Québec, Waterville dans la zone R-17.

**Nature et effets :**

Cette demande a pour objet :

- De permettre la construction de 5 bâtiments comportant 3 étages plutôt que 2 étages tel qu'indiqué à l'annexe 2, grilles de spécifications du règlement de Zonage 614.

Toute personne intéressée peut être entendue, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement de l'urbanisme, lors de la séance régulière du conseil municipal le 3 octobre 2022 à 19 h.

Hôtel de Ville  
170, rue Principale Sud  
Waterville (Québec)  
JOB 3H0

Donné à la Ville de Waterville, ce 6 septembre 2022.

Nathalie Isabelle  
Directrice générale, greffière-trésorière

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Nathalie Isabelle, greffière-trésorière de la Ville de Waterville, certifie sous mon serment d'office avoir publié cet avis public, en affichant une copie le 6 septembre 2022 à l'hôtel de Ville et sur le site web de la municipalité, tel que prévu au règlement 604 concernant les modalités de publications des avis publics.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6 septembre 2022.

---

Greffière-trésorière